

Alternatives aux pesticides : Chenôve va plus loin

Chenôve, mardi 9 avril 2019

La dangerosité de l'utilisation des pesticides dans nos vies quotidiennes, sur notre santé et sur l'environnement, n'est plus à prouver.

C'est la raison pour laquelle, dès 2009, Chenôve a été la première commune de l'agglomération à proscrire l'utilisation des produits phytosanitaires nocifs pour l'entretien de ses espaces verts sans attendre les réglementations en vigueur initiées à partir de 2017.

En 2019, à l'occasion de cet anniversaire célébrant les « 10 ans sans phyto » à Chenôve, le maire, Thierry FALCONNET, avec son équipe municipale, ont décidé d'aller plus loin, conscients des enjeux en termes de santé publique, de préservation des ressources et de la biodiversité. Il vient de signer un arrêté municipal interdisant l'utilisation des produits contenant du glyphosate sur la commune dans la droite lignée de la décision inédite prise par la ville de Dijon et son maire, François REBSAMEN.

« J'ai souhaité prendre cette même décision en lien avec notre politique volontariste en matière de développement durable, pour continuer d'agir pour la santé de notre planète, pour notre santé, celle de nos enfants et de nos petits-enfants », souligne Thierry FALCONNET lors de la séance du Conseil municipal d'hier soir au sein de laquelle un vœu de soutien à l'appel du Mouvement des Coquelicots a également été adopté à l'unanimité.

Le développement durable sera à l'honneur toute cette semaine à Chenôve avec la replantation des premiers *Tetradium daniellii*, surnommées « arbres à miel », pour la reconquête de la nature en ville et la préservation de la biodiversité urbaine. Organisée avec le Mouvement des Coquelicots de Côte-d'Or, une conférence, intitulée « Protégeons nos sols des pesticides » se tiendra enfin samedi 13 avril de 10h à 12h à la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville avec les microbiologistes des sols, Lydia et Claude BOURGUIGNON.

Contact / Emilie Billot
Directrice de la Communication
Tel : 03 80 51 56 17 • 06 17 41 03 49
Mail : emilie.billot@ville-chenove.fr